

L'eau dans les jardins de bastides

Journées d'étude des 7 et 8 octobre 2021

Château du Tholonet, Le Tholonet (Bouches-du-Rhône)

Yves Cranga, conservateur général du patrimoine, Françoise Cranga, historienne

Le 8 octobre 2021 s'est tenue, dans le cadre d'une suite de réflexions patrimoniales sur l'art des jardins en Provence, une rencontre sur le thème de l'eau dans les bastides. Cette journée d'étude, orchestrée comme précédemment par la conservation régionale des monuments historiques, DRAC PACA (Thierry Balereau, conservateur régional) et l'association des Parcs et Jardins de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Dominique Borgeaud, présidente), s'est déroulée au domaine du Tholonet¹.

Le choix du lieu n'est pas anodin. Le site, point de franchissement remarquable d'un pont aqueduc antique, illustre la maîtrise hydraulique romaine pour recueillir et acheminer l'eau jusqu'à la ville

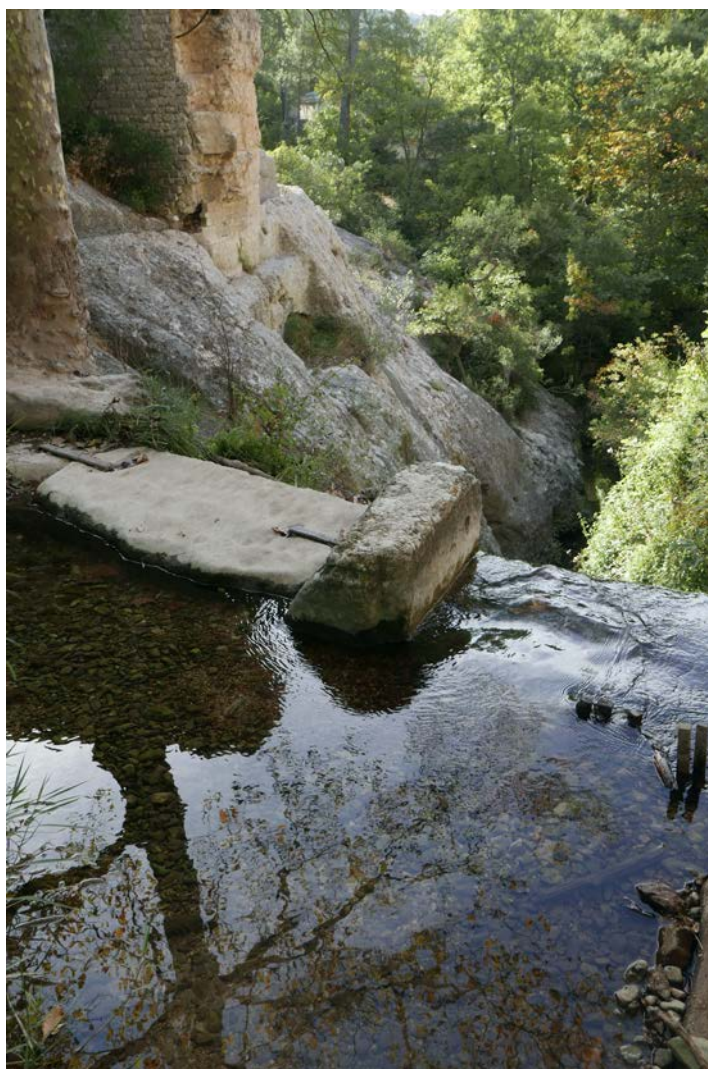


Fig. 1. À l'origine du parcours de l'eau. L'aqueduc antique du Tholonet au franchissement du ravin de la Cause. Domaine du Tholonet, Le Tholonet (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2017.

¹ Que soient vivement remerciées la Société du Canal de Provence pour son accueil, ainsi que Brigitte Larroumec, correspondante jardins DRAC PACA/CRMH. Nos remerciements s'adressent également au CIVA (Bruxelles), à Robert Jourdan, CRMH honoraire et aux propriétaires des sites visités dans le cadre de cette manifestation, à savoir Lilian et Ted Williams, Anne Bergier et Marie-Anne Geoffroy.

d'Aix-en-Provence. Le château et son parc, à la jonction d'une colline aride et d'une vallée humide abondamment arrosée, appartiennent depuis 1959 à la Société du Canal de Provence, en charge d'un ouvrage présenté comme l'indispensable garantie sécuritaire de l'eau pour tous. Jacques Plantey, ancien directeur général de la SCP, rendait compte de la continuité historique du maillage hydraulique de la Provence. Myriam Boinard, responsable patrimoine et culture de l'eau, faisait découvrir le site et ses dispositifs éclairants. [Fig. 1 et 2]



Fig. 2. Les parterres d'eau, aux abords du château, créés au XVIII^e siècle, puis aménagés en canal au XIX^e siècle. Parc du château du Tholonet, Le Tholonet (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2017.

Pour Yves Cranga, conservateur du patrimoine qui introduisait la journée, le but des interventions était de se resituer dans le contexte d'une Provence aux aménagements hydrauliques profus, destinés à prévenir toute irrégularité de l'approvisionnement en eau. A l'époque contemporaine, ces mêmes aménagements sont malgré tout venus perturber les structures parfois très anciennes et dont les domaines bastidaires portent l'empreinte indélébile. Tel qu'il se présente aujourd'hui, ce patrimoine paradoxal et fragile pose la délicate question de sa préservation, car conditionnant la pérennité de ces espaces sensibles que sont les jardins.

Plus qu'ailleurs l'eau en Provence alimente les rêveries. Cachée, localisée, captée, acheminée, cultivée, sacralisée et théâtralisée, elle stimule l'imaginaire. Qui mieux que Michel Racine, architecte paysagiste,² pour parler de l'esprit de l'eau, cet héritage lointain de l'oasis des origines, à la fois poétique et patrimonial ? Car en effet l'eau est devenue objet de patrimonialisation. Les reflets des « merveilleux nuages » ont été mis en scène par les architectures décoratives de l'eau. Mais la magie opère toujours au sein du domaine toulonnais d'Orvès, à la Valette-du-Var (Var), « le seul dont le climat poétique demeure aujourd'hui un miracle permanent ». Les jardins, remis en état par le peintre coloriste Pierre Deval (1897-1993), dotés d'un parcours d'irrigation gravitaire à degrés, sont imprégnés de la musique de l'eau. Très jeune, Pétrarque a subi l'attraction inspiratrice

² L'état des lieux présenté se réfère à un temps et une réflexion donnés, à savoir l'inventaire des parcs et jardins réalisé de 1980 à 1983, qui aboutira à une publication qui fait toujours référence. Françoise Binet et Michel Racine, *Jardins de Provence*, Édisud/ARPEJ, 1987.

de la source vaclusienne. Toujours à La Valette-du-Var, la « *mère* des eaux », à la fois résurgence et source sacrée, alimente les fontaines du village et les rigoles horticoles. Aussi, lors de la reconfiguration des jardins du domaine de Baudouvin, Pascal Cribier avait, en 2004, imaginé un parcours scénographique sur la gestion des eaux saisonnières au sein des deux jardins primordiaux du jour et de la nuit. L'esprit du Gapeau court, du pied de la Sainte-Baume à la Méditerranée. Dans la vallée verdoyante, à Belgentier (Var), le célèbre jardin, créé au XVII^e siècle par l'humaniste botaniste Claude-Nicolas Fabri de Peiresc sur le dessin de Jacques Boyceau de la Barauderie, a conservé encore aujourd'hui son canal d'irrigation originel relié à la rivière. [Fig. 3 et 4]



Fig. 3. Les « délicieuses variations » de la musique de l'eau. Domaine d'Orvès, La Valette-du-Var (Var). Cliché F. Cranga, 2008.

Fig. 4. Béal d'irrigation encore en place. Jardin du château de Peiresc, Belgentier (Var). Cliché Y. Cranga, 2016.

Michel Racine égrène les exemples signifiants de fontaines et bassins, repérés lors de son inventaire provençal³ : l'invention du Cours Mirabeau à Aix-en-Provence, scandé par ses quatre fontaines, les mises en scène versaillaises⁴ de Jean-Baptiste d'Albertas à Bouc-Bel-Air, le jeu de l'eau débordante au château d'Arnajon, le *travelling* du chemin de l'eau jusqu'au petit bois, à la bastide de Bourgogne, un air de Vénétie provençale à Aygubelle la bien nommée, le style rocaille très pur de la fontaine de Beaupré, une idée de carré en île à La Gaude. Il rappelle l'eau crachée par les têtes et les masques, sans pouvoir éviter l'aberration du tuyau de plomb, ou bien l'eau étouffée sous les concrétions et les mousses. Et de terminer sur la rigole courant entre les pins, dans le parc du

3 Voir également l'étude de Nerte Fustier-Dautier. Nerte Fustier-Dautier, *Bastides et jardins de Provence*, éd. Parenthèses, 2013.

4 Les jardins d'Albertas, à Bouc-Bel-Air, ont été réaménagés dans un esprit classique à partir de 1746. C'est cette référence historique, reposant sur une connaissance documentaire lacunaire, qui a guidé les premières campagnes de restauration, en 1986 puis en 1993. Tout près, coexistaient au XVIII^e siècle deux visions de l'art des jardins illustrées par les marquis d'Albertas : le jardin régulier entourant le château de Gémenos, et le parc paysager du vallon de Saint-Pons.

château d'Ansouis (Vaucluse) encore habité par l'esprit de l'eau et chanté par le poète, « *salon de musique ou de méditation – lieu fait pour laisser l'homme seul au milieu de la nature, à ses pensées, à poursuivre une pensée...* »⁵ [Fig. 5, 6 et 7]

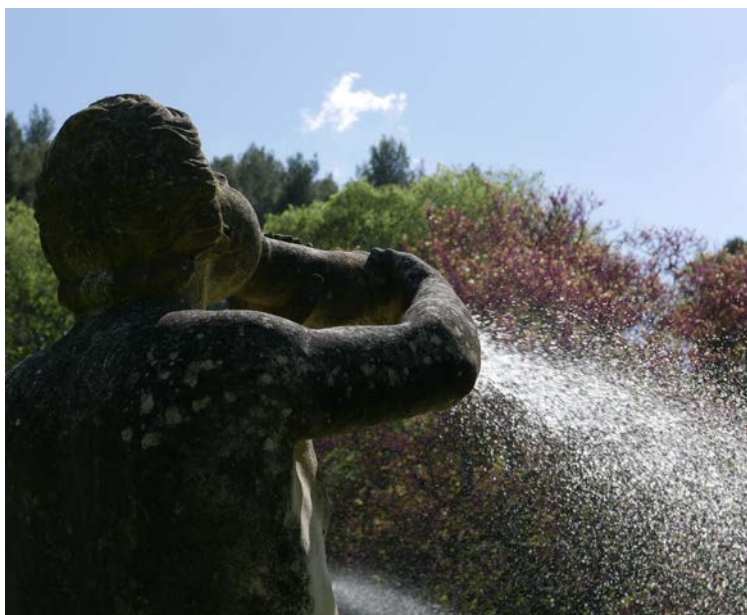


Fig. 5. Un des tritons du bassin dit « aux dix-sept jets », témoin d'un réseau hydraulique remarquablement conservé. Parc du château d'Albertas, Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2021.

Fig. 6. Rigole entre les pins. Parc du château d'Ansouis, Ansouis (Vaucluse). Cliché Y. Cranga, 2011.

Fig. 7. Un lion crachant de l'eau. Parc du château de la Mignarde, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2017.

5 Francis Ponge, « Le carnet du bois de pins », *Oeuvres*, 1999, 1, p. 381.

L'eau d'autrefois en terre provençale, à l'échelle du jardin ou du parc, était tout à la fois rare et abondante, suscitant peur et plaisir. À l'échelle du territoire, l'eau fabrique les paysages culturels. Telle est la démonstration de Christian Tamisier, chercheur paysagiste, urbaniste et sociologue,⁶ pour qui l'eau, dont la maîtrise et l'installation sont indissociables d'une écologie environnementale, est un moyen de lire le paysage. Le territoire de Marseille, avec son univers de bastides irriguées de façon traditionnelle et gravitaire, à l'origine d'un imaginaire d'oasis urbaine, a été transformé à partir de 1839 par la canalisation de l'eau de la Durance. Véritable fil conducteur, le canal de Marseille [Fig. 8] a percé la matrice originelle et l'ancien parcellaire de la ville, générant l'apparition d'un paysage de « *huerta* urbaine », vivrière et de plaisance, ainsi que la réactivation des mises en scènes champêtres et à l'anglaise de domaines bastidaires aujourd'hui disparus, en déshérence ou pour quelques uns heureusement protégés⁷ [Fig. 9]. Ainsi la bastide du vallon Giraudy, irriguée par gravitation à partir de réserves alimentées par une pompe à bélier, et qui intègre la vue du canal dans un jardin très végétalisé. Ou bien le domaine de Toursainte, dont la restauration a remis en covisibilité le nymphée monumental – et son ange tenant la maquette de la bastide – avec la grande Tour dont la statue de la Vierge dialogue avec Notre-Dame-de-la-Garde.

Mais cette réorganisation spatiale, mise en scène symboliquement avec l'édification à partir de 1861 de la fontaine allégorique du palais Longchamp [Fig. 10] ne saurait faire oublier la dimension universelle du cycle de l'eau, de la montagne à la mer, et la réalité géologique, historique et anthropologique des bassins versants. Ainsi le bassin versant de l'Huveaune, de la Sainte Baume aux plages du Prado, entre source et embouchure. L'Huveaune, inscrit dans le légendaire de Marie-Madeleine, suit un cours impétueux jusqu'à son exutoire, avec une « *ripisylve* urbaine » et des pelouses de bord de mer irriguées par l'eau du canal. Un affluent torrentueux du fleuve, le Fauge, a alimenté le complexe hydraulique du vallon de Saint-Pons [Fig. 11], utilisé au XVIII^e siècle par le marquis d'Albertas pour son parc paysager hérité des Lumières, vanté par l'abbé Delille et le prince de Ligne : « *Parcourez un vallon enchanteur entre des rochers dont l'âpreté est adoucie par des pins et des olives...*⁸ ».



Fig. 8. Le canal de Marseille, fil conducteur et fondateur d'un paysage. Quartier des Bessons, Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2021.

Fig. 9. Cascade des Aygalades, seul vestige d'un quartier surnommé le « Tivoli marseillais », Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché Y. Cranga, 2021.

6 Cf. Christian Tamisier, « L'eau et les jardins à Marseille », *Peurs et plaisirs de l'eau*. Colloque de Cerisy, éd. Hermann, 2011, p. 157-187 ; « En Provence, l'eau cachée, l'eau cultivée », *Chercheurs d'eau en Méditerranée...*, éd. Felin, 1991.

7 Le château et le parc des Aygalades ont été détruits par la construction de l'autoroute Nord dans les années cinquante. La bastide de la Guillermy, autre vestige d'un vallon bucolique, subit une restauration problématique.

8 *Coup d'oeil sur Beloeil et sur une grande partie des jardins de l'Europe*, éd. Bossard, 1922, p. 131.



Fig. 10. Une mise en scène de la puissance de la ville. Fontaine de Longchamp, 1862-69, Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2016.



Fig. 11. Une mise en scène pittoresque de l'eau, aménagée au XVIII^e siècle par le marquis d'Albertas, dans le vallon arrosé par un affluent de l'Huveaune. Domaine de Saint-Pons, Gémenos (Bouches-du-Rhône). Cliché Y. Cranga, 2008.

Seule une prise de conscience patrimoniale peut enrayer les destructions. Une spécificité provençale de la circulation de l'eau repose sur un patrimoine méconnu et oublié : les mines. L'étude de ces dispositifs est récente, et ce sont les résultats de sondages archéologiques et recherches documentaires que présentaient ensuite l'archéologue Lucas Martin⁹ et l'archiviste paléographe Hélène Aulagnier. La mine d'eau est un creusement pour chercher l'eau dans les nappes phréatiques. Une source artificielle est ainsi créée, à partir des suintements le long des parois rocheuses, et la galerie est creusée à taille humaine. Il s'agit d'un captage ingénieux et élaboré, autre témoignage du savoir-faire traditionnel qui, à partir des sources naturelles, des puits, des ruisseaux et rivières, cherchait la solution pour alimenter la bastide. Il fallait apporter de l'eau pour fournir une ressource en continu ou permettre la mise en pression des jeux décoratifs. D'où la présentation de quelques réseaux remarquables du territoire aixois, aux dispositifs variés : les longues galeries de la bastide

⁹ Lucas Martin, *Un patrimoine hydraulique oublié : les mines d'eau*, Pays et Patrimoine/Alpes de Lumière, 2014.

de la Félicité, alimentant les deux bassins, le nymphée et la fontaine ; les cinq puits peu profonds de la bastide de Romégas, datés du XVII^e siècle et reliés par une courte galerie faisant fonction de citerne ; le très long réseau de la bastide de la Gaude avec sa galerie fossile de drainage des eaux souterraines, à la manière d'un *qanat* ; le réseau hydraulique traditionnel ancien du château d'Arnajon [Fig. 12], auquel s'est adjoint au XIX^e siècle l'apport du canal de Peyrolles avec turbine, réservoirs et martelières. Des sondages récents ont révélé les mines qui alimentent la grotte de fraîcheur du château d'Albertas, en voie de restauration.

Faute de matériel datable, le recours aux archives complète la recherche : prix faits, actes de faculté d'eau..., tout en révélant une terminologie spécifique : la galerie, la *crotte*, jalonnées de *lumières*, de *jourmiers*, d'*alenadours*, avec l'eau circulant dans la *gorgue*, ou bien, depuis la *prinse* des eaux, dans la *toune* d'amenée, le *ton* lubéronnais, jalonnés de *vistes*, *veues* ou *serve*s... [Fig. 13] La recherche historique sur le domaine d'Arnajon a révélé les prix-faits de la seconde moitié du XVII^e siècle – creusement de la mine, du grand réservoir, édification de la grotte – qui renseignent sur la création de l'ossature du parc. La mise en rapport d'actes d'achat, effectués de 1778 à 1779, avec les parcelles cadastrales napoléoniennes a permis la localisation des mines de la bastide de La Gaude.

Ce patrimoine invisible, souvent en déshérence par méconnaissance, manque d'entretien ou captage par forages non réglementaires, doit être mieux révélé et protégé. Le 1^{er} février 2018, une protection au titre des monuments historiques consacrait les sept mines d'eau creusées ou maçonnées du Clos de Villeneuve, à Valensole (Alpes-de-Haute-Provence), le réseau hydraulique souterrain et en surface, ainsi que tous les éléments permettant l'acheminement et la gestion de l'eau sur une emprise déterminée. Cet exemple visait à prendre en compte l'intégrité d'un patrimoine, protégeant à la fois un savoir-faire et des enjeux à venir. [Fig. 14, 15 et 16]



Fig. 12. Mine d'eau. Réseau souterrain alimentant les jeux d'eaux du domaine d'Arnajon, Le Puy-Sainte-Réparate (Bouches-du-Rhône). Fonds documentaire Lucas Martin.

Fig. 13. Une « lumière » en Lubéron, regard à l'aplomb d'une galerie d'eau, Ansouis (Vaucluse). Cliché F. Cranga, 2011.



Fig. 14. Les leçons d'un patrimoine invisible. Bassin alimenté par la création d'un barrage, au niveau de la mine d'eau. Jardins du château de La Gaude, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2009.

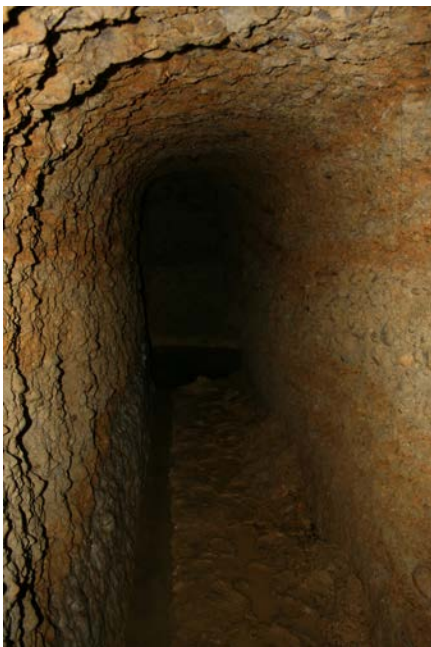


Fig. 15. Mine d'eau. Clos de Villeneuve, Valensole (Alpes-de-Haute-Provence). Cliché Drac/Crmh, 2017.

Fig. 16. Un patrimoine reconnu, une protection partielle : seul le réseau hydraulique a été protégé au titre des monuments historiques en 2018. Parc du Clos de Villeneuve, Valensole (Alpes-de-Haute-Provence). Cliché F. Cranga, 2009.

Cette reconnaissance patrimoniale annonçait la communication de l'architecte paysagiste Frédéric Sichert sur la prise en compte de l'eau dans les projets de réhabilitation des parcs et jardins. Ce dernier, spécialisé dans l'intervention en milieu historique, axait son analyse sur une restauration raisonnée de l'hydraulique des jardins anciens.

La création d'un jardin ou d'un parc est conditionnée par l'hydraulique. Or le constat est accablant : il y a eu rupture de la maîtrise de l'acheminement de l'eau et des savoir-faire. Le métier de fontainier tend à disparaître, induisant l'absence de maîtrise d'oeuvre en cas de restauration. La généralisation de la pompe électrique a mis fin à la distribution gravitaire, et par là-même au circuit ouvert du réseau traditionnel.

Une présentation d'exemples choisis illustre le propos. Au domaine de Chantilly (Oise), le réseau d'ampleur exceptionnelle – du château au Pavillon de Manse – a nécessité l'installation d'une station de pompage pour alimenter l'aqueduc des Princes et le grand réservoir, aujourd'hui abandonné et transformé en parking. Dans le parc de Vaux-le-Vicomte (Seine-et-Marne), fontaines et jets d'eau sont toujours soumis au système gravitaire du XVII^e siècle encore en place, mais les jeux d'eau du grand canal dépendent de la mise en place d'une pompe. Au château de L'Aubépin, à Fourneaux (Loire), la conduite qui conduisait à la source a été coupée. Dans le parc aixois du château de Lenfant (Bouches-du-Rhône), un forage est désormais présenté comme la solution à un assèchement généralisé provoqué par des constructions intempestives à proximité de la source d'origine¹⁰. [Fig. 17 et 18] Les eaux envasées du parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville (Oise), subissent les effets d'une agriculture intensive ne retenant plus l'argile drainant.

Depuis les années quatre-vingt-dix, les études de cas, illustrant souvent la nécessité d'une extension de protection, se sont soucies à l'évidence de l'histoire des sous-sols et des ouvrages invisibles. Le lien cependant reste à faire entre cette érudition fondamentale et indispensable, et la restauration lorsqu'elle est engagée. [Fig. 19]

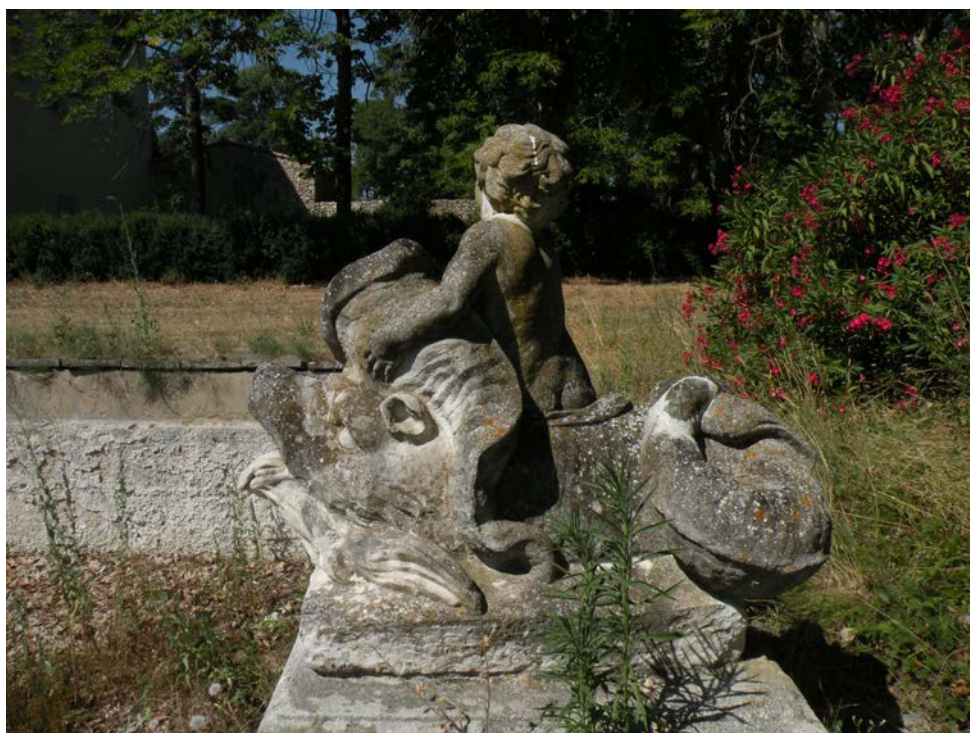


Fig. 17. Assèchement généralisé du réseau hydraulique d'un parc classé. Parc du château de Lenfant, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Cliché Y. Cranga, 2012.

10 À partir d'une source naturelle et du ruisseau de la Jouine, une galerie souterraine, prolongée par un mur aqueduc, alimentait le bel ordonnancement des bassins et fontaines, classé au titre des monuments historiques le 16 mars 1982.

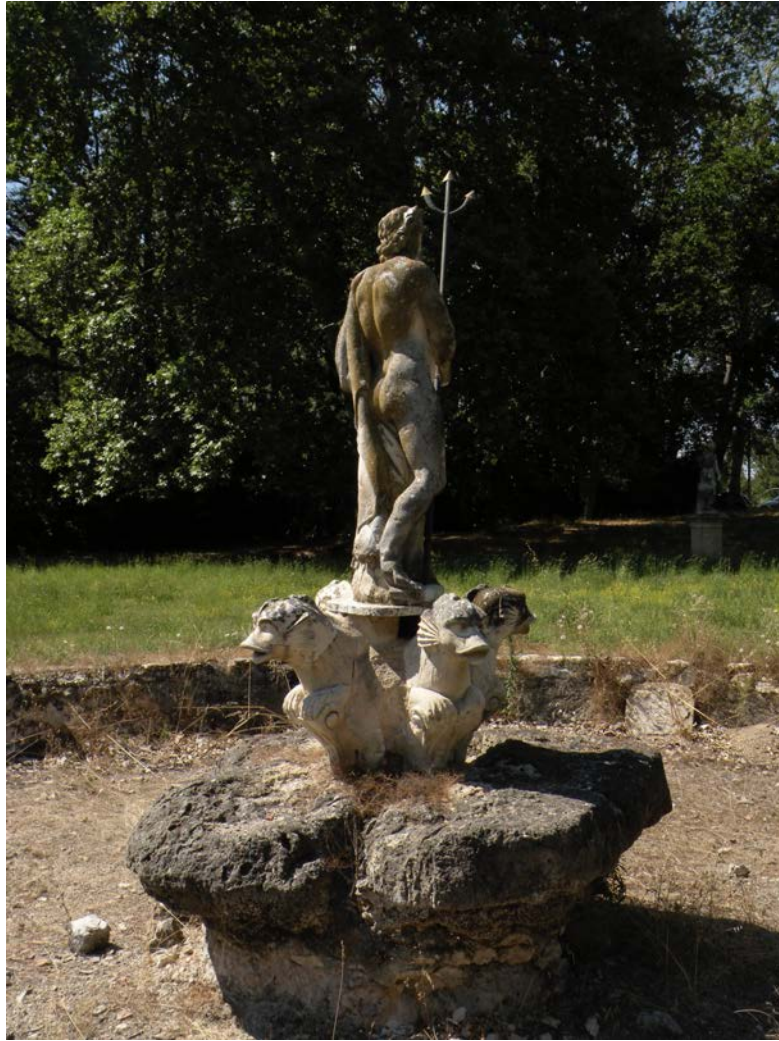


Fig. 18. Fontaine muette. Parc du château de Lenfant, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Cliché Y. Cranga, 2012.



Fig. 19. La remise en eau du circuit hydraulique par le paysagiste Frédéric Sichet, conditionnant la requalification du domaine agricole originel. Parc de la bastide du Jas de Bouffan, Aix-en-Provence, (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2021.

La première étude de cas était présentée par Cécile Travers, archéologue. Elle reprenait son analyse, menée en 2001¹¹, du jardin de Saint-Marc-Jaumegarde, non loin d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). [Fig. 20 et 21] Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle a été mis en chantier, à l'écart de l'ancienne demeure seigneuriale, un jardin vivrier et d'agrément, dont les structures terrassées, prolongées par un pré, étaient magnifiées par la création d'une fontaine monumentale adossée à la falaise de safre et devant servir de soubassement au futur château. Les travaux ont débuté à partir de 1763. Le dessin est attribué à un membre de la dynastie des Vallon, et les documents authentifient la présence sur le chantier du fontainier Canolle¹². Trois mines creusées dans le safre imperméable assurent l'alimentation en eau. Aujourd'hui, le jardin de cultures, élément constitutif du domaine bastidaire, se présente isolé, clos, en forme de pentagone, ceinturé d'alignements de platanes, de conifères et de marronniers. Le projet d'élévation d'un pavillon très ostentatoire n'a jamais été concrétisé, tout comme la réalisation du jardin d'agrément. La fontaine adossée – appelée parfois improprement nymphée –, privée de ses ornements, est construite en pierre de Bibémus et moellons enduits ocrés. Ce morceau d'architecture dominant est à l'image d'un arc de triomphe antique dont la niche s'ornait d'une urne de marbre posée sur un dauphin cracheur : il s'agit de magnifier une source dont le but est d'alimenter une succession de bassins utilitaires – un réservoir-abreuvoir puis un bassin-lavoir –, en complément d'une irrigation du potager par les fossés canaux. Ce parcours esthétique se double d'une composition savante de hiérarchisation d'un monde naturel, agricole et social, dans un paysage historique hérité de l'Ancien Régime, mais dont les destinées sont devenues problématiques. [Fig. 22]



Fig. 20. Une hiérarchie symbolique de l'eau, utilitaire et ostentatoire. Fontaine monumentale du jardin de Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Marc-Jaumegarde (Bouches-du-Rhône). Cliché Y. Cranga 2009

11 En 2001, l'étude était menée dans le cadre du DEES Jardins Historiques, Patrimoine et Paysage, et pour le compte du Syndicat Mixte des Massifs Concors-Sainte-Victoire. Le jardin en totalité – structures maçonnées, réseau hydraulique, etc. – a été inscrit au titre des monuments historiques le 30 juillet 2003.

12 Mireille Nys, *Provence terre de jardins*, Édisud, 2001, p. 165 ; *Le jardin classique en Provence méridionale*, Édisud, 2001, p. 93 sq.



Fig. 21. Vue générale du clos à l'abandon. Jardin de Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Marc-Jaumegarde (Bouches-du-Rhône). Cliché Y. Cranga, 2017.



Fig. 22. Une ruine romantique en attente de relecture ? Le « nymphée » du jardin de Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Marc-Jaumegarde (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2009.

Une toute autre approche s'attache au domaine bastidaire de Bourgane, à Saint-Saturnin-les-Apt (Vaucluse), aux mains de propriétaires conscients du devenir patrimonial des lieux. Il s'agit en effet de gérer la survivance historique d'une vaste entité, château d'agrément et exploitation agricole. Si Jean Marx, chargé d'études documentaires, s'attachait au contexte d'une protection au titre des monuments historiques, Sandra Drujon d'Astros, architecte, insistait sur la persistance mémorielle et le devenir d'un domaine en mutation.

Émanant d'une demande remontant à 1993, le dossier du recenseur¹³ s'est constitué sur la base d'archives privées et publiques, et sur les visites *in situ*. Dans un environnement préservé, les circulations axées sur le grand paysage¹⁴ structurent la composition – les lignes de fuite des cultures de vigne et de lavande, les longues allées cavalières, le petit enclos du jardin de buis planté de cèdres et de conifères, le grand enclos fruitier et potager, terminé par un immense bassin encadré de deux pavillons. La gestion de l'eau, au tracé déjà repéré au XVIII^e siècle, assure l'agrément et la rentabilité agricole. [Fig. 23 et 24] La protection, effective en 2003 et 2004¹⁵, se voulait la plus large possible dans l'acception de l'autarcie économique du domaine.

La réflexion de l'architecte se recentrait sur une étude préalable¹⁶ à la restauration d'un réseau hydraulique exceptionnel alimentant réservoir, lavoir-abreuvoir, fontaines, bassins, goulette. [Fig. 25, 26 et 27] L'eau irriguant le domaine par gravitation est captée depuis fort loin, à partir de sources, aqueducs, mines et tons. La méthodologie – étude historique, définition du périmètre d'étude, mise à disposition d'informations écrites et de tradition orale – devait se heurter aux désordres et dégradations du réseau, aux difficultés de localisation des dispositifs, ainsi qu'aux modifications de l'approvisionnement en eau. Il fallait intégrer les inévitables querelles et litiges de droits d'eau, la mutation du parcellaire et ses complexités juridiques. Si la protection plus ou moins étendue au titre des monuments historiques est un enjeu essentiel pour la survie du domaine, l'harmonie des diverses unités paysagères et leur symbiose avec le grand paysage reposent sur la restauration bien gérée d'un réseau hydraulique dégradé mais persistant, et la prise en compte des pratiques d'irrigation soumises à un cadre juridique complexe.

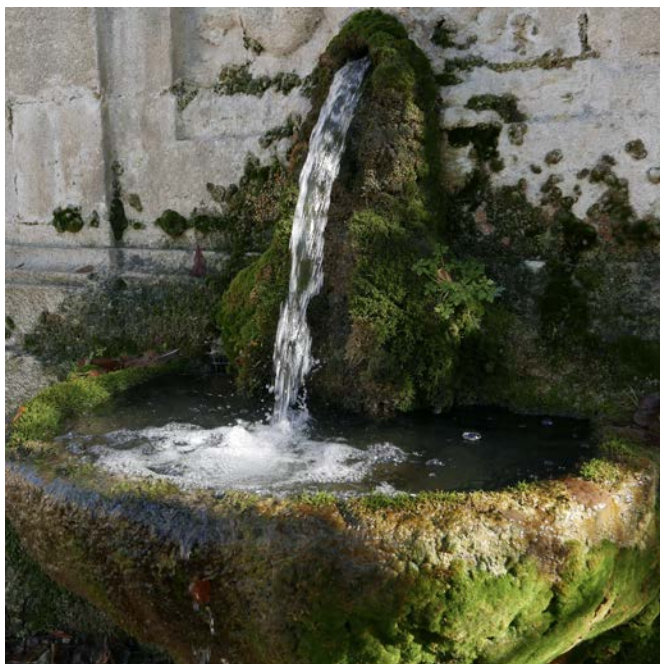


Fig. 23. Fontaine de l'Amour. Parc du domaine de Bourgane, Saint-Saturnin-les-Apt (Vaucluse). Cliché F. Cranga, 2019.

Fig. 24. Le réservoir d'alimentation en eau de la fontaine de l'Amour, avec son répartiteur. Parc du domaine de Bourgane, Saint-Saturnin-les-Apt (Vaucluse). Cliché Y. Cranga, 2021.

13 Voir également Jean Marx, « Bourgane, le rêve inachevé du procureur général », *Polia*, 4, 2005, p. 21-42.

14 La valorisation du domaine, au XVIII^e siècle, relève de deux procureurs généraux aixois, Pierre-François et surtout Jean-Pierre-François Ripert de Monclar. Un curieux décentrement résulte du projet jamais réalisé de construction d'un nouveau château aligné sur les axes du jardin et les perspectives des lointains.

15 L'arrêté d'inscription du 23 juin 2003 protégeait en totalité le château et ses jardins. Celui du 11 mars 2004 ajoutait les anciens communs (ferme du Cabaret et ancien moulin à eau).

16 Cette étude a été réalisée dans le cadre du DESS Jardins historiques Patrimoine et Paysages.



Fig. 25. Le bassin circulaire du jardin des buis. Parc du domaine de Bourgane, Saint-Saturnin-les-Apt (Vaucluse). Cliché Y. Cranga, 2021.



Fig. 26. Le vivier dit grand bassin, « saut de loup » entre le jardin clos et le verger de cerisiers. Domaine de Bourgane, Saint-Saturnin-les-Apt (Vaucluse). Cliché Y. Cranga, 2021.

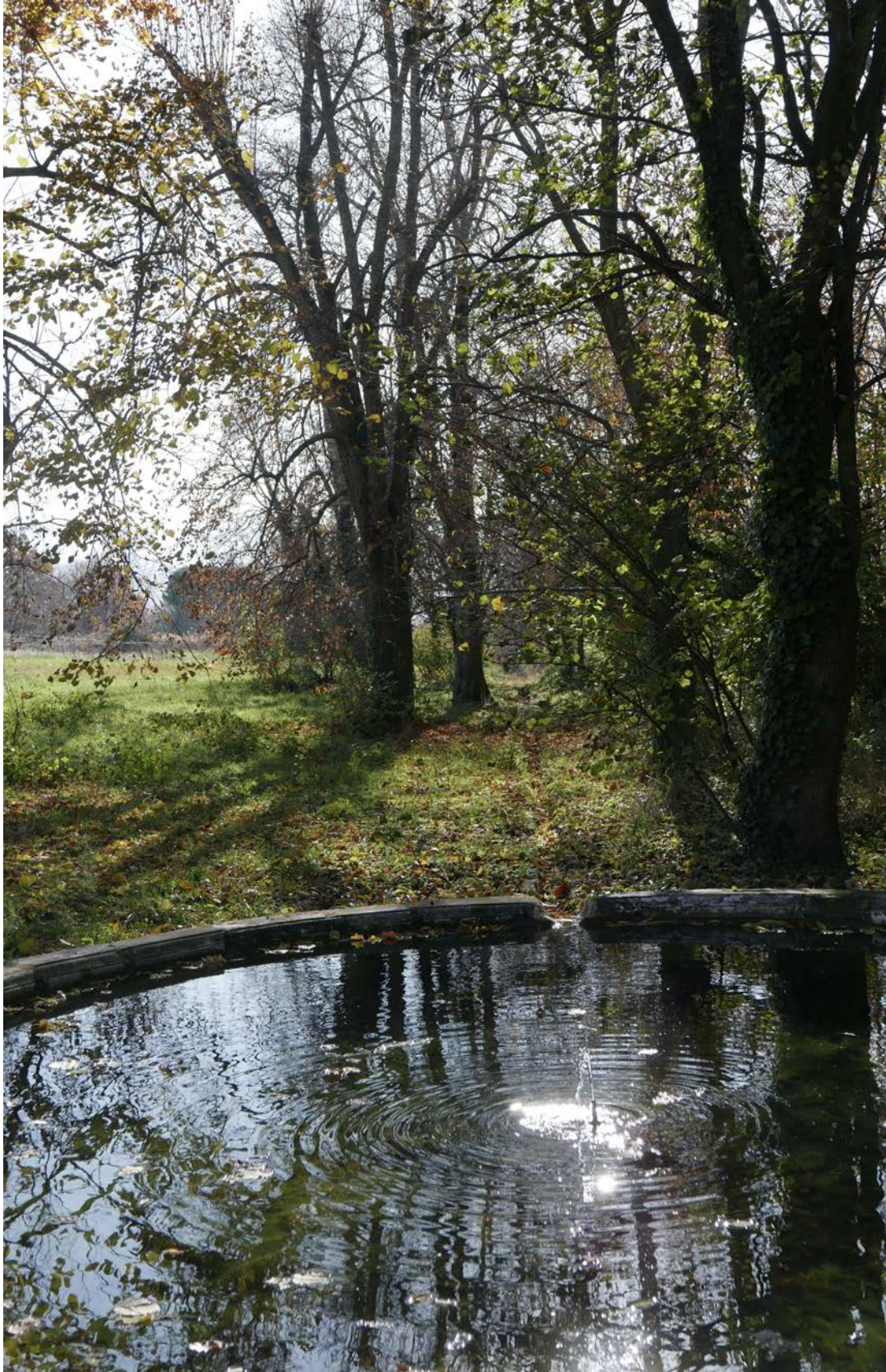


Fig. 27. La tèse et son dispositif encore en place: alimentation en eau depuis le vivier, exutoire vers le ruisseau des Écluses ; surverse du bain d'oiseau dans une goulette en pierre rejoignant le bief de l'ancien moulin. Parc du domaine de Bourgane, Saint-Saturnin-les-Apt (Vaucluse). Cliché F. Cranga, 2019.

Parfois cette magnificence d'une eau rare et précieuse se mue en véritable scénographie aquatique. Il s'agit alors de « solliciter le rafraîchissement psychique des hôtes¹⁷ ». Ainsi au pavillon de Bidaine à Lambesc, dont l'architecture et les jardins toujours visibles remontent au XVIII^e siècle. [Fig. 28 et 29] L'endroit possède un étonnant jardin d'eau conçu dans les années soixante par le paysagiste belge René Pechère (1908-2002). Emmanuel d'Hennezel, architecte de jardin formé au sein de son atelier, rendait compte d'une personnalité et d'un parcours édifiants, éléments utiles à la compréhension du jardin présenté. On a retenu de René Pechère son credo en la composition architecturée du jardin et de son matériau végétal, prolongement de la tradition moderniste d'équilibre et d'harmonie. C'est un jardinier dont le cheminement créatif et la notoriété grandissante – il a réalisé quelque 900 jardins – oeuvrent à un idéal artistique de sensibilité et d'intériorité. Sa rencontre avec Ernest de Ganay a été déterminante pour sa vocation. Il mesure la largeur des terrasses, les proportions des marches d'escaliers, recherche les parcours de l'eau, dessine ce qu'il visite, va au bout de ses projets, est fasciné par les labyrinthes. « *L'eau est le sang de la terre et l'âme des jardins.* »¹⁸ Il utilise dans ses nombreuses réalisations le système gravitaire, le bassin circulaire, le jet d'eau vertical, la rehausse du bassin par un muret de pierre, la distribution hydraulique à la persane. Il aime les jardins intimistes puis il s'accapare le paysage. Son intervention à Bidaine se veut un condensé stylistique de sa pensée et de ses créations : il maîtrise les pentes, les escaliers, les miroirs, les bassins ; il contrôle les axes et les perspectives ; il place son jet d'eau vertical, des canaux à la persane, mais aussi le cœur, emblématique de ses convictions profondes. [Fig. 30, 31, 32]



Fig. 28. Le pavillon de Bidaine, Lambesc (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2017.

Fig. 29. Le bassin du XVIII^e siècle. Jardins du pavillon de Bidaine, Lambesc (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2021.

17 René Pechère, *Jardins dessinés. Grammaire des jardins*, éd. de l'Atelier d'Art Urbain, 1987, p. 39.

18 René Pechère, *op. cit.*, 1987, p. 185.

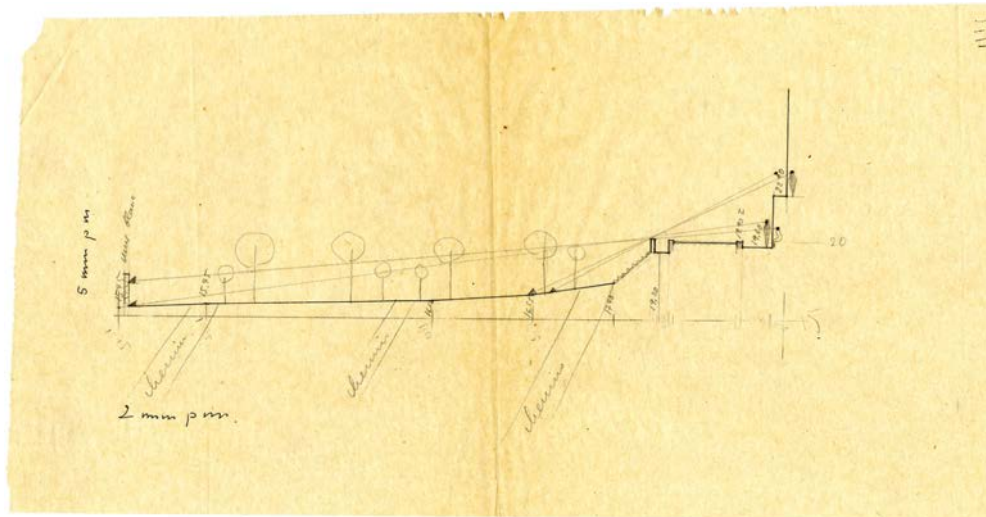


Fig. 30. Plan par René Pechère du profil et des perspectives de modification de l'accès à l'ancien potager du pavillon de Bidaine, 1959. Fonds René Pechère, CIVA-Bruxelles. Cliché CIVA, 2020.



Fig. 31. Parcours d'eau à la persane. Jardins du pavillon de Bidaine, Lambesc (Bouches-du-Rhône), Cliché F. Cranga, 2019.

Fig. 32. « Jardin secret du cœur. Jardin du cœur secret... ». *Jardins dessinés. Grammaire des jardins*, éd. de l'Atelier d'Art Urbain, 1987, p. 77. Jardins du pavillon de Bidaine, Lambesc (Bouches-du-Rhône), Cliché F. Cranga, 2019.

Comme le rappelle Yves Cranga, c'est en 1959 qu'Hubert de Saint-Senoch fait appel, par l'entremise du vicomte de Noailles, au paysagiste belge pour dessiner un jardin à l'emplacement de l'ancien potager de la bastide.¹⁹ Suivant le souhait du nouveau propriétaire, dandy esthète, collectionneur d'art en relation avec l'avant-garde artistique de l'époque, René Pechère conçoit un tracé de tradition classique et d'esprit provençal, mais où les canaux se substituent aux haies de buis. **[Fig. 33 et 34]** Sa réinterprétation novatrice accentue la structuration de l'espace. Plus généralement dans les jardins, ses interventions pérennes sur les cheminements d'une eau omniprésente et murmurante ajoutent à l'onirisme actuel des lieux.

19 CIVA, JPEU, RP, dossier 431 [Fondation Civa-Bruxelles/Département Jardin, Paysage et Ecosystème Urbain/Fonds René Pechère].



Fig. 33. Le jardin d'eau, 1959-60. Fonds René Pechère, CIVA-Bruxelles. Cliché CIVA, 2020.

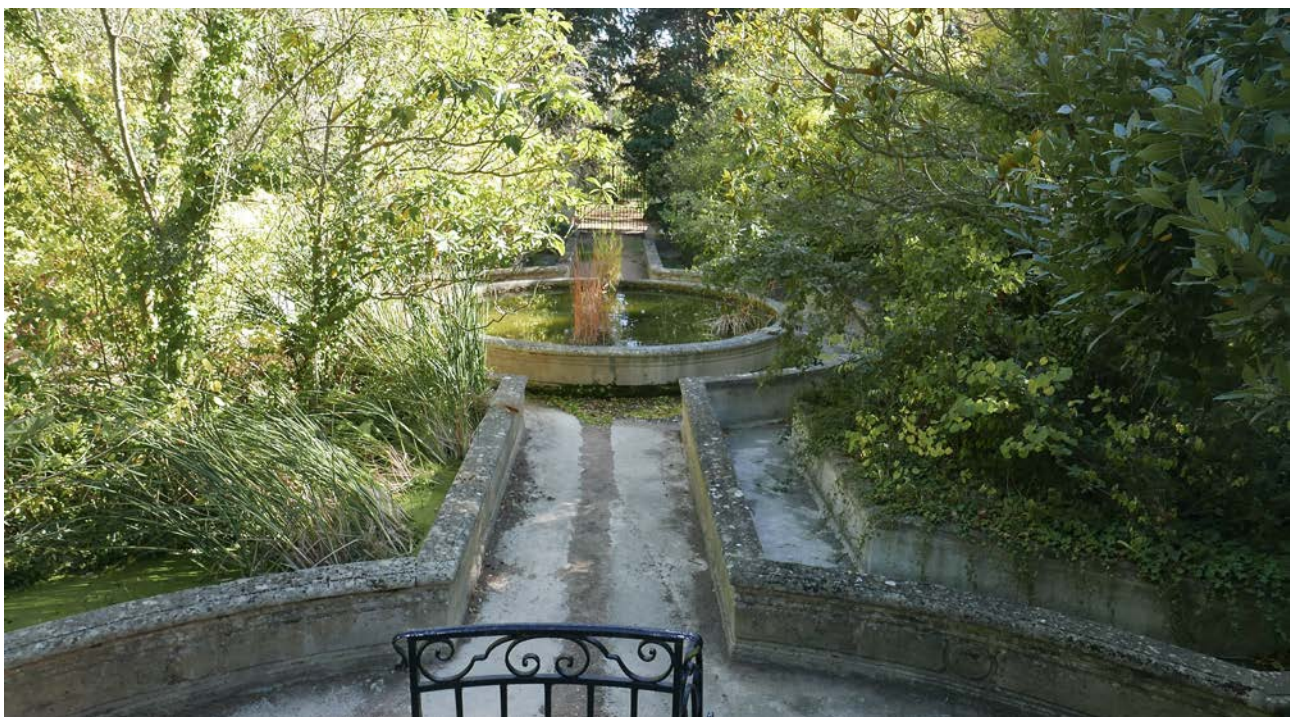


Fig. 34. Le jardin d'eau. Jardins du pavillon de Bidaine, Lambesc (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2017.

Pour clôturer cette journée, Monique Mosser, historienne de l'art, de l'architecture et des jardins, avait choisi de nous raconter les expériences esthétiques et scientifiques de Pascal Cribier, grand paysagiste trop tôt disparu. Il s'agissait d'évoquer, au fil d'une attention extrême apportée à l'eau, quelques étapes d'un parcours hors du commun. Le commentaire s'accompagnait du support photographique constitué par le paysagiste pour qui le regard évolutif porté sur ses propres œuvres aidait à « rendre sensible le passage du temps ²⁰».

Le château du Plaisir, à Aramon (Gard) [Fig. 35], n'a laissé ni histoire ni trace – si ce n'est un mail de platanes et un promenoir surélevé. En remplacement d'un projet mémoriel jamais réalisé, Pascal Cribier a inventé des jardins inspirés du paysage agricole de vignes, vergers et oliveraies, soumis aux eaux climatiques. Il a créé de petites buttes artificielles ou des cheminements de dalles de béton

²⁰ Pascal Cribier, *Itinéraires d'un jardinier*, éd. Xavier Barral, 2009, p. 8.

profilées pour conduire ruissellements et écoulements. De la même manière, la gestion de l'eau a guidé les aménagements d'un jardin au Cap d'Antibes (Alpes-Maritimes), face à la Méditerranée. Le sol drainant de l'escalier monumental avale l'eau et la guide vers un vaste réservoir en miroir, tandis que les rigoles du potager charrient les eaux d'orage. Au Bois de Morville, à Varengeville-sur-Mer (Seine Maritime), jardin-laboratoire autobiographique qui descend vers la mer, les sillons qui parcourent les mamelons herbus évacuent les ruissellements. À Larchant (Seine-et-Marne), le marais médiéval abandonné s'est mué en un paysage de canaux. Un long canal en décrochements est axé sur la basilique Saint Mathurin. Les berges ont été stabilisées par l'aménagement végétal et arboricole. Ce nouveau monde de paix jardinée a été classé en réserve naturelle. Le domaine de Méry-sur-Oise (Val-d'Oise), propriété de Vivendi Universal, a vécu une grande création expérimentale aménagée autour de l'usine de traitement des eaux, sur l'emprise du parc historique redessiné après 1804 par Louis-Martin Berthault. Devant le château ont été déployés deux vastes bassins d'eau filtrée et d'eau naturelle, tandis que l'ancien potager accueillait un jardin de démonstration retranscrivant les interactions entre l'eau et les plantes. Cette « intelligence immémoriale » s'illustre dans les trois Bosquets de la morphologie, de la minéralisation et des latitudes, soumis aux lois de la physique, de la chimie et des températures. Ce lieu remarquable est à l'abandon. Contrairement à la réhabilitation du jardin des Tuileries qui mêle le respect de la mémoire et des strates historiques à l'imaginaire de certaines installations, comme les jets d'eau inspirés de Le Nôtre, dans un bassin classé au titre des monuments historiques, ou la mise en eau des exèdres des bosquets. Au Donjon de Vez (Oise) [Fig. 36], en écho aux souvenirs gothiques et néogothiques, le paysagiste a inondé le pied de la chapelle et des pans de murs subsistants du logis médiéval. Enfin dans les jardins de Woolton House, à Newbury (Grande-Bretagne), il a réalisé son chef d'oeuvre. Un miroir d'eau d'époque victorienne est enchâssé dans un bassin contemporain, plus vaste et en léger contrebas pour exacerber les sensations. Mettre de l'eau dans l'eau. Repenser l'héritage historique. Telle est sa signature. « *Il ne s'agit de rien d'autre que de donner forme, pour une durée inconnue, à l'impermanence du monde.* »²¹



Fig. 35. L'oeil d'Aramon, ou la fontaine-mémoire des jardins de Pascal Cribier. Château du Plaisir, Aramon (Gard). Cliché Y. Cranga, 2010.

21 Monique Mosser, « La course de relais », *Itinéraires d'un jardinier* [Pascal Cribier], 2009, p. 221-222.



Fig. 36. En 1989, Pascal Cribier a inondé le pied des ruines médiévales du donjon de Vez. Le pot doré de Jean-Pierre Raynaud flotte sur ce miroir d'eau onirique. Jardins du Donjon de Vez, Vez (Oise). Cliché Y. Cranga, 2011.

L'eau est donc bonne à penser. Au terme de réflexions et clefs de lecture développées tout au long de la journée sur la sacralité de l'eau primordiale, les savoir-faire traditionnels, les conflits d'implantation territoriale et les enjeux climatiques et environnementaux, le débat s'engageait sur l'actualité doctrinale. L'étude des pratiques d'irrigation et la restauration d'un réseau hydraulique se réfèrent à une problématique ancienne. Si réhabiliter, restaurer le visible et l'invisible, entretenir une fonctionnalité est cause entendue, l'intégration à un territoire reste une priorité. La gestion de l'eau doit se penser en terme d'unités territoriales. D'où la question des bassins versants²² dont la restauration peut entrer en contradiction avec les lois sur l'eau. Les parcours de l'eau qui, en Provence, structurent le territoire des bastides et des châteaux, doivent également coexister avec le maillage hydraulique d'outils garantissant l'eau pour tous. D'où la nécessité d'une approche pluridisciplinaire géographique, archéologique, anthropologique, seule condition pour une protection raisonnée et une gestion adéquate.

La réflexion ainsi amorcée allait se poursuivre le lendemain, lors des visites éclairantes et démonstratives des sites de Bidaine et de Bourgane. **[Fig. 37 et 38]**

²² Voir notamment les enseignements de l'école territorialiste italienne, pour qui le bien commun dépend de la survie du patrimoine territorial, et par conséquent du souci d'aménagement du territoire par bassin versant. Cf. *Les veines de la terre. Une anthologie des bassins-versants*, éd. Wildproject, 2021.



Fig. 37. Fontaine moussue et dauphin de pierre : l'éternelle magie de l'eau. Domaine de Bourgane, Saint-Saturnin-les-Apt (Vaucluse). Cliché F. Cranga, 2019.

Fig. 38. *Fontaine aux Nanas*, par Niki de Saint Phalle, Domaine du Muy, Le Muy (Var). Cliché F. Cranga 2017.